



5<sup>èmes</sup>  
rendez-vous  
de l'intelligence  
locale

MANIFESTE DE LA FÉDÉRATION  
DES VILLES MOYENNES



**Quand les territoires  
s'approprient leur  
économie**

11 décembre 2013



INSTITUT CDC  
POUR LA RECHERCHE

# → Quand les territoires s'approprient leur économie

Les menaces qui pèsent sur l'industrie et l'économie productive, les difficultés croissantes d'accès des entreprises aux financements, les contraintes liées au foncier et la nécessaire préservation des ressources naturelles nous invitent à promouvoir de nouveaux modèles de développements économiques plus respectueux des hommes et de l'environnement.

**L'économie de proximité constitue cette nouvelle voie, qu'il s'agisse de circuits courts, d'économie circulaire<sup>1</sup> et, plus généralement, des différentes formes d'économie relevant de l'innovation territoriale et de la valorisation des ressources locales.** Cette dénomination de « circuits courts » recouvre l'acception la plus large, la plus intégrative, de préférence à d'autres termes usités dans le champ des projets de développement centrés sur l'optimisation de la ressource locale, qui ne traduisent pas complètement la réalité des écosystèmes et de leurs interactions avec les différentes échelles géographiques.

Les principales conclusions du travail de recherche mené par l'Institut CDC pour la Recherche et le programme LEED de l'OCDE, en lien avec la Fondation pour le Progrès de l'Homme, sur le thème « Circuits courts et modèles de développement territorial intégré<sup>2</sup> », doivent permettre d'éclairer l'action publique.

La démarche adoptée pour cette recherche est fondée sur un parti pris méthodologique fort : l'objectif n'est pas de recenser des éléments illustrant une théorie modélisante et normative ; il s'agissait de partir de l'expérience concrète de territoires où se manifestent une volonté et des initiatives, privées ou publiques, de reconstruire un processus de développement économique optimisant la valorisation des ressources locales (physiques, environnementales, humaines, entrepreneuriales, etc.). La démarche débouche sur la formulation de problématiques transversales, et de pistes d'approfondissement possibles à partir de l'observations des territoires.

## Des stratégies innovantes

Le constat fondamental est que l'innovation est dans les projets locaux, les territoires et leur gouvernance. Dans les stratégies de circuits courts, cette innovation

se situe sur tous les plans : innovation technique, organisationnelle, sociale, de gouvernance, dans les modes de valorisation économique. L'émergence de logiques économiques plus intégrées au niveau local contribue à la revitalisation des territoires, et à la reconstitution de filières locales, en permettant une meilleure connexion entre les ressources et des besoins locaux. La problématique amène alors à repenser des organisations économiques, plus décentralisées, se démarquant des logiques de rationalisation verticales et « fordistes », caractérisées par la concentration des organisations.

## Un système dynamisé par l'articulation entre les différentes échelles territoriales

Les stratégies de circuits courts impliquent l'articulation des échelles territoriales. A l'origine, l'initiative de l'action se situe à un échelon territorial « simple » (commune, intercommunalité ou agglomération); à l'épreuve de la mise en œuvre, se révèlent différentes interdépendances, avec d'autres territoires et d'autres dimensions spatiales. Elles permettent de faire jouer des complémentarités, ainsi que des compétences territoriales de différents niveaux. Les circuits courts peuvent très bien s'intégrer partiellement à des marchés dépassant l'échelle locale, et ne relèvent donc nullement d'une logique d'autarcie.

## Vers de nouveaux modèles économiques

L'efficacité économique des démarches de circuits courts ne peut être établie qu'à partir de nouveaux modes de calcul des coûts et des prix, c'est-à-dire si l'on réintroduit les coûts externalisés dans l'évaluation des rentabilités. Les modèles économiques doivent réintégrer une « vérité » des coûts globaux (intégrer les coûts des transports, de l'énergie, du CO<sub>2</sub>, et au-delà, du chômage, du manque de qualification, des coûts sociaux plus généralement). Cela nécessite la mise en place d'instruments et de dispositifs adéquats de mesure des flux – matières, finances, ressources humaines – à l'échelle locale.

Par ailleurs, la prise en compte de nouveaux facteurs de richesse (ressource environnementale, savoir-faire et compétences, investissement « affinitaire », coopérations) incite à l'implication des modes d'entrepreneuriat alternatifs (du secteur coopératif notamment), ou à la mobilisation de l'épargne de proximité.

### Des stratégies de long terme

Les modèles économiques valorisant les circuits courts doivent enfin intégrer les évolutions longues et des horizons stratégiques à grandes échéances : c'est dans le long terme que s'établit le plus souvent la pertinence d'une revalorisation de ces approches territorialisées. Les politiques publiques apporter des réponses à la prise en charge de la rentabilité différée de ces choix stratégiques de long terme.

### Mieux connaître et accompagner les initiatives du terrain

Les démarches de « circuits courts » procèdent majoritairement, et assez logiquement, d'initiatives à petite échelle (porteurs de projets individuels, communes, agglomérations). Leur existence est très souvent ignorée par les instances et acteurs dédiés à la facilitation des processus de développement local. L'amélioration de leur capacité de connaissance et d'information ne doit pas être « normalisante » et préserver la diversité des expériences.

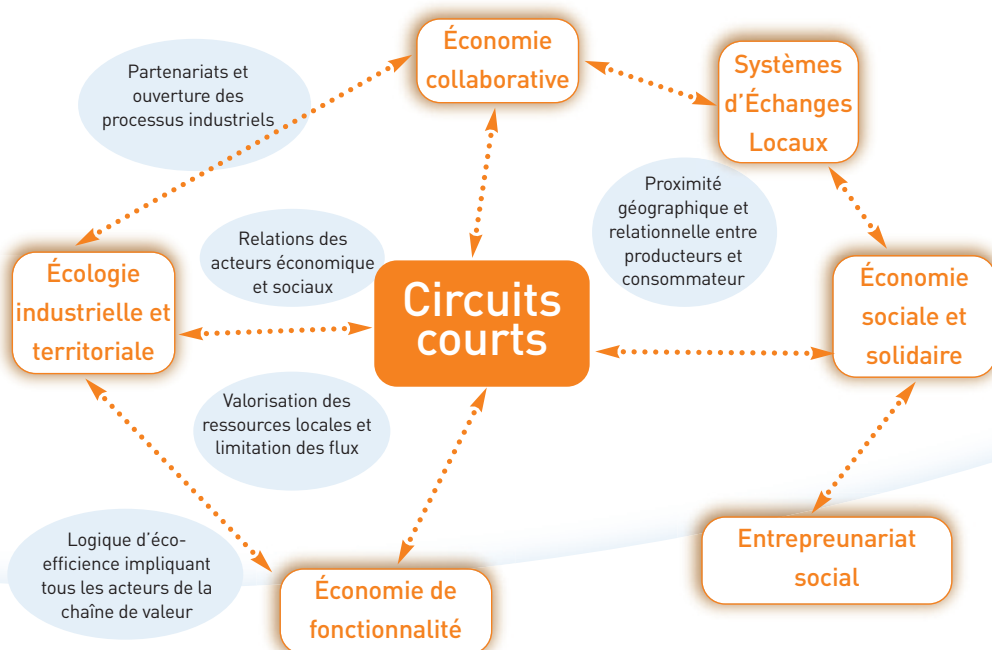
### Les collectivités locales dans la démarche circuits courts

Les collectivités territoriales apparaissent comme des acteurs privilégiés pour impulser de nouvelles dynamiques de circuits économiques locaux. Mais ces initiatives supposent une évolution de leurs modes de fonctionnement et de leur organisation.

→ Favoriser la transversalité dans les organisations territoriales. La volonté d'une collectivité territoriale de s'impliquer dans des stratégies de développement intégré suppose une plus grande transversalité dans les modes de travail et l'organisation même des services (traditionnellement sectoriels), ainsi qu'au niveau des processus de décision. Une politique de « circuits courts » ne saurait relever d'une procédure ou d'un service spécifiques.

→ Vers de nouveaux modes de gouvernance. La notion de gouvernance même doit prendre tout son sens : dans le champ de la sphère publique, l'articulation entre échelles territoriales semble peu compatible avec un principe strict de répartition par blocs de compétences. Au contraire, elle suppose de la part des entités à l'échelon supérieur la connaissance des projets de « circuits courts » initiés à un niveau plus local, et la capacité à jouer un rôle de concertation, de coordination et d'appui de ces initiatives.

La gouvernance des circuits courts doit encourager l'initiative privée diffuse ; et dans cette configuration, les collectivités publiques et leurs opérateurs se trouvent en position de facilitateurs, avec un rôle d'accompagnement plus important, ne se limitant pas à l'appui au démarrage, qui doit se prolonger dans l'évolution des projets. Le soutien au développement des « circuits courts » implique à la fois veille active et souplesse, évaluation régulière, intégration de nouveaux intervenants, adaptation progressive à l'extension des champs d'activité et du périmètre géographique des projets.



(1) *Economie circulaire - Contrairement à l'économie linéaire qui s'appuie sur l'exploitation sans limites des ressources, l'économie circulaire propose une maîtrise de l'exploitation des ressources. Le concept d'économie circulaire promeut par exemple un recyclage permanent des déchets en les traitant comme une matière première à part entière.*

(2) *Politiques de développement territorial intégré : les circuits courts - Institut CDC pour la Recherche, Programme LEED de l'OCDE et Fondation pour le Progrès de l'Homme (Janvier 2013).*



CONSCIENTES DE LA NÉCESSITÉ DE NOUVEAUX MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PLUS RESPECTUEUX DES HOMMES ET DE L'ENVIRONNEMENT, LES VILLES MOYENNES AFFIRMENT LEUR RESPONSABILITÉ DANS LA VALORISATION DE TOUTES LEURS RESSOURCES LOCALES.

ELLES S'ENGAGENT DANS UNE STRATÉGIE DE PROMOTION ET DE VALORISATION DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ EN VUE DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE ET L'EMPLOI DANS LES TERRITOIRES.

**CELA IMPLIQUE NOTAMMENT DE :**



## Comprendre l'intelligence des territoires

- **Renforcer** et améliorer les diagnostics du territoire.
- **Elaborer** et utiliser des indicateurs plus adaptés à la connaissance de l'économie territoriale, de ses ressources et de son potentiel de développement, et qui permettent de mesurer l'impact des actions territoriales.
- **Mutualiser** les données disponibles pour un diagnostic partagé entre tous les acteurs, qui permette de mieux identifier les ressources potentielles pour co-construire les stratégies de développement local.
- **Développer** la prospective et les outils de planification stratégique partagés.
- **Favoriser** les démarches de développement économique de proximité et assurer leur intégration aux stratégies régionale, nationale et européenne.

## Soutenir l'innovation et la diversité des modèles

- **Créer** un environnement propice à l'esprit d'entreprise.
- **Planter** des pôles d'innovation au niveau local et **faciliter** leur mise en réseau.
- **Encourager** la diversité des formes d'entrepreneuriat et des modèles économiques.
- **Refonder** les politiques d'aides aux entreprises, en bannissant la logique de guichet, et en évaluant systématiquement leurs conséquences sur l'emploi.
- **Mettre en cohérence** les politiques relevant de l'emploi, du développement économique, de l'environnement, des transports et de la formation professionnelle, sur un même territoire.
- **Mieux associer** tous les acteurs de l'emploi, de la formation et du développement économique, dont les entreprises.
- **Rapprocher** les instances de formation et de recherche du monde économique local et adapter les formations locales aux emplois locaux.

## Changer la gouvernance et la culture locales

- **Inciter** à la création d'instances de concertation et d'élaboration infra-régionale, prenant en compte la diversité des échelles territoriales de l'action économique.
- **Développer** la capacité à s'organiser de manière transversale (notamment au niveau des services) ; développer la capacité de mise en réseau et d'animation des acteurs locaux.
- **Agir** pour l'assouplissement des règles.
- **Réviser** le code des marchés publics dans les sens d'un « mieux disant territorial et environnemental ».
- Pour cela, **renforcer** dans les marchés publics la référence à des paramètres qualitatifs : circuits courts, réduction des émissions de CO2, critères de qualité...
- **Améliorer** la lisibilité et l'accessibilité des appels à projets pour favoriser les réponses.

## Présentation de la FVM

La FVM est une association qui regroupe les maires des villes moyennes centres dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des structures intercommunales à fiscalité propre (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, syndicats d'agglomération nouvelle) qui intègrent une ville moyenne.

### Les villes moyennes et leur EPCI représentent 26 % de la population française.

La FVM a été créée en 1988 en vue de faire reconnaître les spécificités des villes moyennes et de leurs intercommunalités, afin de renforcer leur rôle, d'affirmer leurs potentialités en faveur du développement économique, social et culturel, et de promouvoir leur image.

La FVM a pour président **Christian PIERRET**, ancien ministre, maire de Saint-Dié-des-Vosges.

### Un partenaire incontesté du débat démocratique

Le pluralisme politique de ses instances et la répartition géographique de ses adhérents garantissent la représentativité de la FVM qui, conjuguée à son expérience, en font un interlocuteur sollicité régulièrement par les pouvoirs publics.

La FVM contribue régulièrement à faire évoluer les projets et les réformes qui concernent les villes moyennes et leurs communautés.

Cette reconnaissance est un gage d'efficacité pour les villes moyennes et leurs intercommunalités.

### Un lieu d'échange, de réflexion et de concertation

La FVM constitue un réseau de partage d'informations et de mise en commun des savoir-faire et des expériences grâce auquel les adhérents disposent d'éléments d'aide à la décision et à la gestion locale.

### Une force de propositions

Les débats et analyses, les réunions de travail, les colloques thématiques, le travail d'une équipe permanente et l'apport de spécialistes confèrent à la FVM un niveau d'expertise qui lui vaut d'être reconnue par les élus locaux, les cadres territoriaux, les pouvoirs publics, les entreprises publiques et privées, et la presse qui fait régulièrement écho des travaux et propositions de la FVM.

La FVM constitue un réseau consulté prioritairement lors de tous les grands débats qui intéressent les collectivités locales et l'aménagement du Territoire.

En outre, la FVM est le porte-parole de ses adhérents dans les instances nationales de concertation.

Ses réseaux, qu'ils soient politiques ou associatifs, traversent les frontières : relations avec les instances européennes et les organismes de coopération décentralisée.

La FVM compte aujourd'hui 200 adhérents.

VILLES DE 20 000 À 100 000 HABITANTS

16,4

MILLIONS D'HABITANTS

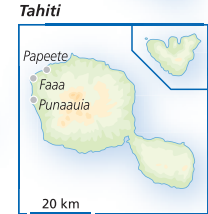
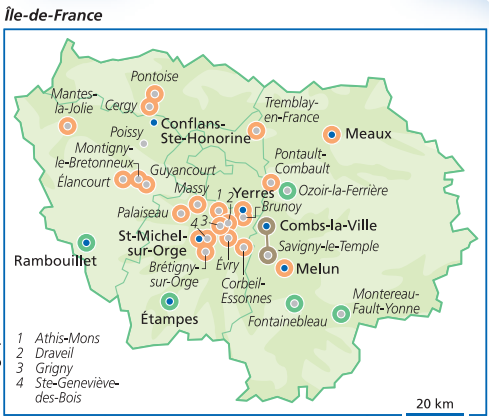
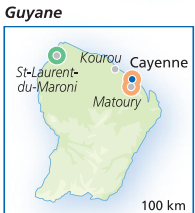




# La France des villes Moyennes et de leurs intercommunalités

- Vannes Ville adhérente
- Bouges Ville non adhérente
- Communauté d'agglomération
- Communauté de communes
- Communauté urbaine
- Syndicat d'agglomération nouvelle
- Communauté d'agglomération rattachée à une grande ville
- Communauté urbaine rattachée à une grande ville
- Limite de région
- Limite de département

100 km



© Cartographie Fabrice Le Goff



FVM  
94 rue de Sèvres  
75007 Paris - France

Tél. : +33 1 45 44 99 61

Fax : +33 1 45 44 24 50

courriel : [fvm@villemoyennes.asso.fr](mailto:fvm@villemoyennes.asso.fr)

[www.villemoyennes.asso.fr](http://www.villemoyennes.asso.fr)

